

Vitry-sur-Seine, le 20 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DE QUARTIER DU PORT-À-L'ANGLAIS

Depuis quelques jours, l'annonce d'élections législatives anticipées les 30 juin et 07 juillet 2024 nous préoccupe.

En tant qu'acteurs associatifs, guidés par des valeurs humanistes, solidaires et respectueuses des diversités, nous souhaitons vous faire partager nos réflexions quant à ces prochaines échéances. Notre démarche est citoyenne et non partisane.

Moins d'un électeur sur deux se rend aux urnes. En participant à ce vote, vous avez le pouvoir de choisir celles et ceux qui vous représenteront et qui se prononceront sur des choix cruciaux pour notre société. C'est pourquoi votre voix est plus importante que jamais pour faire entendre vos idées et défendre vos valeurs.

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix pour aller voter à votre place. Il n'y a pas de date limite pour établir cette procuration mais il est conseillé de le faire le plus tôt possible.

Liens pour en savoir plus sur les modalités du vote par procuration :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15478>
- <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués-de-presse/elections-legislatives-anticipees-2024-vote-par-procuration-des>

Le bureau de l'Association de Quartier du Port-à-l'Anglais